

Fiche technique

AZUR[®] MAIS**Herbicide de post-levée pour lutter contre les adventices dicotylédones et graminées dans le maïs**

Matières actives: 22,5 g/l Foramsulfuron (2,34%)
22,5 g/l Isoxadifen-Ethyl
(Safener; 2,34%)

Formulation: Dispersion d'huile (OD)

EMPLOI:

Dosage: 2,0 l/ha

Offre un large spectre d'efficacité, **chiendent** et **ray-grass** inclus.

Appliquer **AZUR MAIS** entre les stades 2 feuilles et 6 feuilles (BBCH 12-16) du maïs. Les traitements jusqu'au stade 8 feuilles du maïs ne sont recommandés que dans des cas exceptionnels (traitements correctifs).

Au moment du traitement, les mauvaises herbes doivent être levées. Les adventices qui germent après l'application ne sont pas éliminées. Si l'on s'attend à d'importantes levées d'adventices après l'application, il faut mélanger **AZUR MAIS** avec un herbicide racinaire (**Loper**, **Hysan Aqua**).

1 traitement par culture au maximum. Deux heures après l'application, **AZUR MAIS** est résistant au lessivage. La quantité d'eau recommandée est de 200-400 l/ha.

PÉRIODE D'APPLICATION:

AZUR MAIS montre sa meilleure efficacité s'il est appliqué sur des adventices dicotylédones et des graminées qui sont à un jeune stade de développement. Pour un bon effet herbicide, il est important que les adventices soient en phase de croissance. Des conditions favorables augmentent l'assimilation de la matière active.

Pendant l'application, les adventices doivent présenter une masse foliaire suffisante pour garantir une absorption optimale de la matière active. Traiter sur des plantes sèches par temps poussant (env. 10-25°C).

En général, un traitement au stade 2-4 feuilles des adventices dicotylédones est optimal. Les espèces particulièrement sensibles comme le mouron des oiseaux, la morelle noire, l'amarante ou les crucifères sont éliminées même à des stades plus avancés. Les mauvaises herbes difficiles à combattre, comme les chénopodes, les camomilles ou le gaillet gratteron, sont mieux combattues aux stades juvéniles. Les graminées doivent être combattues du stade 2 feuilles à début tallage, particulièrement pour les digitaires et sétaires. Le panic pied-de-coq peut être éliminé même à des stades plus avancés. Le chiendent doit avoir 4-6-feuilles formées.

Les dicotylédones et graminées levant après le traitement sont insuffisamment combattues par **AZUR MAIS**. C'est pourquoi nous recommandons des mélanges avec des herbicides racinaires comme **Hysan Aqua** et/ou **Loper**.

SPECTRE D'EFFICACITÉ:

Les données sur l'efficacité de **AZUR MAIS** se réfèrent uniquement aux adventices déjà levées. La base de la classification est un dosage de 2 l/ha.

Efficacité bonne à très bonne:Graminées:

bromes	pâturins (annuel inclu)
chiendent	ray-grass
folle avoine	repousse de céréales
panic à infl. dichotome	setaires
panic pied-de-coq	vulpin
panicum	

Dicotylédones:

amarantes	mercuriale, ann.
ambroisie	morelle noire
chénopode, blanc	mouron des oiseaux
datura	moutarde de champs
gaillet	pensée
galinsoge	ravenelle
laiteron	repousses de colza
lamier	tabouret
matricaires	vesce



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Efficacité satisfaisante, ajouter un partenaire pour une bonne efficacité:

arroche	renouée persicaire
chardons	repousses tournesol
renouée à f. d'oseille	senéçon

Efficacité insuffisante:

digitaire filiforme	renouée des oiseaux
digitaire sanguine	renouée liseron
fumeterre	repousses de pdt.
géranium	rumex
liserons	véronique

MÉLANGES:

Amélioration de l'effet racinaire:

Pour garantir un effet racinaire, on ajoute **Loper** et/ou **Hysan Aqua**.

Loper a une bonne efficacité préventive contre un enherbement tardif de panic pied-de-coq, digitaire, setaire, morelle noire, amarante, galinsoga ainsi que de nombreuses autres adventices.

L'ajout de **Hysan Aqua** est particulièrement recommandée sur les parcelles à forte pression de millets, de morelles, de renouées, de chénopodes, ex. dans les rotations rapprochées de cultures de maïs et/ou sur les sols à teneur élevée en humus.

Pour une bonne efficacité racinaire, les conditions de sol doivent être humides.

- **AZUR MAIS** 2 l/ha + **Loper** 1,25-1,4 l/ha
- **AZUR MAIS** 2 l/ha + **Loper** 1-1,25 l/ha + **Hysan Aqua** 2-2,5 l/ha

Mélange avec Barst:

Pour améliorer l'efficacité contre les repousses de pomme de terre, repousses de betterave ALS, renouées (sauf renouée liseron), digitales et sétaires:

- **AZUR MAIS** 1,5 l/ha + **Barst** 1,5-2 l/ha
- + partenaire à effet racinaire

Mélange avec Lunar:

Pour améliorer l'efficacité contre des adventices racinaires (rumex, liseron, chardon) ainsi que contre la renouée liseron et la renouée des oiseaux:

- **AZUR MAIS** 2 l/ha + **Lunar** 0,8-1,0 l/ha
- + partenaire à effet racinaire

MISCIBILITÉ:

AZUR MAIS est miscible avec les herbicides **Barst**, **Hysan Aqua**, **Loper** et **Lunar**.

L'adjonction d'un mouillant ou d'une huile (**Actirob B**) n'est en général pas nécessaire.

Lors de mélanges, respecter également les prescriptions des partenaires de mélanges.

PREPARATION DE LA BOUILLIE:

Bien agiter avant l'emploi.

Verser le produit directement dans la cuve remplie à moitié d'eau et avec le brasseur enclenché puis compléter la quantité d'eau nécessaire. Lors de mélanges, ajouter d'abord les produits solides et verser les produits liquides seulement après leur dissolution complète. Les produits liquides à base de Dicamba (Lunar) sont à ajouter en dernier. Appliquer la bouillie de suite après la préparation.

CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'ENVIRONNEMENT:

SPE 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.

Dosage 2,0 l/ha (resp. > 1,5 l/ha): SPE 3: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation.

Dosage 1,0-1,5 l/ha: SPE 3: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation.

CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

CULTURES SUIVANTES:

En conditions normales et lors de traitements jusqu'à fin mai, il n'y a aucune restriction pour la culture suivante après la récolte. Lors de traitements plus tardifs, il est nécessaire de labourer.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Lors d'un retournement prématuré de la culture, il est possible de ressemer du maïs, des pommes de terre, du soja, du tournesol ou du trèfle violet. Lors de mélanges, respecter également les prescriptions pour les produits ajoutés.

SELECTIVITE:

AZUR MAIS, appliqué selon le mode d'emploi, est sélectif envers le maïs. Les variétés internationales suivantes peuvent mal réagir aux herbicides:

Aabsolut, Bielik, Cladio, EE3315, Fjord, Golduval, GZ Aldera, Kluni cs, Nathan, Nescio, Prinz, Rival, SM51.135, Tango. Ne pas traiter le maïs doux et le maïs de multiplication.

Ne pas traiter une culture ayant souffert du gel, de la bise, d'eau stagnante, de sécheresse, de carences nutritives ou toute autre cause. Traiter uniquement des plantes sèches et par température favorisant la croissance (max. 25°C). Après d'importantes précipitations, attendre 2-3 jours afin que la cuticule se reforme.

Comme pour les autres sulfonilurées, après l'utilisation de **AZUR MAIS**, laver soigneusement le pulvérisateur afin de ne pas endommager des cultures sensibles lors du traitement suivant. Utiliser le détergent spécifique **Agroclean** pour éliminer tous les résidus de produits phytosanitaires présents dans le pulvérisateur.

MODE D'ACTION:

AZUR MAIS contient la matière active **Foramsulfuron**. La matière active systémique Foramsulfuron appartient au groupe chimique des sulfonilurées (inhibiteur de la synthèse de l'acétolactase). Grâce à l'antidote (Isoxadifen-éthyle), la sélectivité envers le maïs est améliorée. **AZUR MAIS** est rapidement absorbé par les organes verts des plantes et 2 heures après le traitement, il est déjà à l'abri d'un lessivage.

Après l'application, la croissance des adventices est rapidement freinée et après une première décoloration du feuillage, les adventices dépérissent lentement en l'espace de 3-5 semaines. Des conditions de croissance favorables accélèrent l'efficacité. **AZUR MAIS** n'a qu'une action foliaire et est un partenaire idéal aux herbicides racinaires, comme Loper et Hysan Aqua. L'adjonction de mouillant ou d'huile herbicide n'est en général pas nécessaire.

EMBALLAGE: Bouteilles à 5 l
Carton de 2 x 5 l

DANGER – RISQUE – SÉCURITÉ:

Indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

EUH208 Contient Isoxadifen-Ethyl. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte conformément à la réglementation locale. Réutilisation de l'emballage interdite.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée de Omya (Suisse) SA